

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 avril 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Bernard FISCHER ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS
- Absent(s) : Monsieur Vincent DEBES, Madame Martine JUNG
- Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2018/085 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics
Proposition d'approbation des budgets 2018 des collèges publics

La Commission Permanente, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'approuver les budgets 2018 des 88 collèges d'enseignement public (EPL) dont la liste est jointe en annexes 1 et 2 à la présente délibération, dont, les règlements conjoints avec l'autorité académique des 7 budgets 2018 des collèges du Bernstein de Dambach-la-Ville, Jacques Tati de Mertzwiller, Louise Weiss de Strasbourg, Louis Pasteur de Strasbourg, Katia et Maurice Krafft d'Eckbolsheim, Paul Wernert d'Achenheim et Les sept Arpents de Souffelweyersheim ;
- décide de prendre acte du règlement disjoint du budget 2018 du collège Albert Camus de Soufflenheim (annexe 3) ;
- autorise le président à signer les pièces nécessaires à ces règlements conjoints et disjoints.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180409-lmc1116779-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 16/04/18